

Table ronde sur les pouvoirs des actionnaires dans Le secteur bancaire

Introduction

Institution bancaire occupe une position centrale dans le système financier de tout acte économie. Banque agit comme Intermédiaire pour le transfert efficace des ressources de l'excédent au déficit d'unîtes. Pour la banque d'être en mesure d'effectuer efficacement et de contribuer bien au développement de l'économie, l'industrie doit être saine et sauve. L'un des fondements de cette propriété est fort et dynamique et la structure d'actionnariat de la banque. Historiquement, l'actionnariat dans le secteur bancaire Nigérian est relativement recette.

Bien que la banque a commence en 1894 avec la création de la première institution bancaire étrangère qui a été, (maintenant connu comme le Premier Bank Plc). Bancaires Indigène au Nigeria à commerce dans les années 1940.

La culture de l'actionnariat par des Nigérians est devenu populaire après le décret Indigénisation des années 1970, politique de privatisation, des années 1980 et 90 et les reformes bancaires CBN de 2004

Un actionnaire est une personne, (individu physique ou corporel qui détient légalement une partie d'une part des actions dans une société publique ou prive. Les actionnaires propres du stock, mais pas la société elle-même.

Les actionnaires sont accordés des droits et privilèges spéciaux en fonction de la class d'actions détenues. Ces droits peuvent Inclure, mais ne sont pas limites a :

- Le droit de vendre leurs actions.
- Le droit de vote sur les administrateurs désignés par le conseil d'administration
- Le droit de nommer des administrateurs (bien que cela est difficile en pratique car la protection des minorités) et propose des résolutions des actionnaires.
- Le droit a des dividendes si elles sont déclarées.
- Le droit d'acheter de nouvelles actions si elles sont émises pas la société.
- Le droit a ce que les actifs restent après la liquidation.
- Le droit de demander et inspecter les copies de divers livres et registres légaux
- Le droit d'inspecter contrat du directeur de la société ou une de ses filiales
- Le droit de recevoir l'avis de toutes les assemblées générales
- Le droit d'assister aux assemblées générales et voter sur une résolution ; et
- Le droit de demander la liquidation de la société si elle est incapable de payer ses dettes.

Actionnaires sont ordinairement devrait être en contrôle des banques. Cependant l'expérience des échecs de banques au Nigeria dans les années 1940, 1990 et plus récemment 2010 révèlent que les pouvoirs généraux des actionnaires ne sont pas une protection adéquate des actionnaires dans les secteurs de la banque.

Dans la poursuite de son rôle en tant qu'institution de recherche juridique sommet et l'importance de la question Nigerian Institute Of Advance Legal Studies a organise une table ronde d'une journée sur le pouvoir des actionnaires dans le secteur bancaire le mardi 24 2012.

Perspectives pour la table ronde comprenait:

- Rémunération, des indemnités et l'Independence des actionnaires
- Cadre juridique et réglementaire des pouvoir des actionnaires dans le secteur bancaire
- Le droit des actionnaires a la fusion des banques.
- Le rôle des actionnaires dans la gouvernance d'entreprise.
- Les fonctions de supervision de la CBN sur les pouvoir des actionnaires

A La fin des délibérations, des observations suivantes ont été faites.

- 1, En vertu de notre lois, une personne perte devenir actionnaire par le biais de trois mécanismes ; abonnement a l'acte constitutif et les statues d'une entreprise a la formation, l'achat d'actions directement a partir d'une société émettrice, et l'achat d'actions a partir d'un actionnaire existant.
2. Une entreprise est soit entreprise privée ou publiée. Entreprises privées sont étroitement tenue a composition limitée généralement en famille ou entre amis. Entreprises publiques d'autre part sont en grande partie en général avec l'appartenance diffuse. Banques au Nigeria sont des entreprise publiques.
3. Conceptuellement, l'investissement en actions est entraînée par des rendements annuels et sans but lucratif a court terme des prix des appréciations.
4. Gouvernance d'entreprise en globe largement les règles, les processus, ou des lois par lequel les entreprises sont exploites, règlemente et contrôle. il s'agit d'un système par lequel les entreprises sont dirigées, administrées et contrôlées par le biais de processus, de coutumes, des politiques et des lois.
5. Gouvernance d'entreprise englobe les relations entre les différent participants (membres lors des assemblées générales, conseils d'administration et directeurs généraux) pour déterminer la direction et la performance de la société.
6. La CAMA reconnait deux principaux organes de l'administration des entreprises ; les membres en assemblée générale et le conseil d'administration.

7. La puissance la plus importante des actionnaires C'est leur droit de vote en assemblée général.
8. Les actionnaires deviennent aux même lies a surveiller et assurer le respect de toutes les règles d'entreprise qui affectent l'entreprise, y compris son expose, articles d'associations et des dispositions statutaires de ce nom.
9. CAMA a élargi le pouvoir des actionnaires minute de leur intérêt, pour contester question la gouvernance d'entreprise et de demander réparation par conséquent, les droit des actionnaires en vertu du droit des sociétés sont solides et adéquates pour protéger les investisseurs.
10. Le nombre des cas très médiatisés de défaillance d'entreprise impliquant des irrégularités de rapport financier et de graves violations des normes de gouvernance d'entreprise ont soulevé des préoccupations niveaux mondial et national sur la façon dont les entreprises sont organisées et contrôlées.
- 11, Un itinéraire franc-parler des fins d'exploitation d'entreprise par les administrateurs est dans le quantum des coups de bec et les avantages indirects associés de bureau.
12. Les actionnaires sont dans la plupart des cas mal équipés a cause du manque d'informations pertinentes pour adresser cas d'abus du processus de rémunération et d'auto-traitant transactions de directeurs.
13. Les actionnaires ne peuvent Jamais être capables d'exercer leurs droits de manière efficace, car la majorité actionnaires sont les administrateurs ou les personnes désignées par les administrateurs.
14. l'activisme des actionnaires est plus visible dans leur incapacité a protéger le capital de l'entreprise.
15. Le rôle de gouvernement pour assurer le respect de la gouvernance d'entrepris a traverse ses organismes de réglementation ne peut pas été surestimée.
16. Banques sont uniques et différents des autres entreprises dans l'économie. Tan disque le droit des sociétés n'impose pas une règle de la suffisance du capital sur les sociétés, droit bancaire fait a traverse la BOFIA et CBN loi : C'est parce que les banques jouent un rôle ce dans la distribution de ressources financières pour le reste de l'économie, et ce faisant, ils agissent comme des dépôts pour les économies publiques. Leur stabilité est donne un sujet de préoccupation politique considérable, et pourtant des banques sont particulièrement sensibles a l'instabilité et l'effondrement.

17. Contrairement à d'autres entreprises, les banques, en plus aux actionnaires ont des déposants. Les banques ont le devoir de fournir une banque avec ses fonds généraux. La confiance continue des déposants est donc nécessaire pour la viabilité des banques.
18. Dans le cas de perturbation de la confiance, les déposants seront conscients de la nécessité de retirer leurs fonds avant une course. Sur les dépôts et les actionnaires peuvent recourir au dumping de leurs actions pour éviter la perte des investissements.
19. CAMA (Sociétés et questions connexes loi de 2004 sur la section 267) prévoit des administrateurs d'une entreprise (à l'exception de l'administrateur délégué) qui sont fixés par ses actionnaires en assemblée générale. Sinon la rémunération des administrateurs peut également être fixée par les statuts de la société de l'association et modifiables que par résolution spéciale. Dans la pratique, cet outil ne semble pas utile de recevoir l'attention méritée.
20. Rapports effrayants révélés que les états financiers de nombreuses personnes morales étaient de simples cosmétiques et loin de montrer une image fidèle et juste de l'état réel des choses et ce n'était plus vrai dans le secteur bancaire que dans d'autres secteurs de l'économie.
21. Avant la recapitalisation des banques pré 2006, toutes les banques, sans exception, ont eu d'énormes portefeuilles non performants avec une quantité importante prêtée à des initiatives. La plupart des banques ne révèlent pas leur véritable situation financière ni sur le compte de bilan, ni dans les déclarations aux organismes de réglementation, en effet certains aspects de la limitation des 125 jours post-consolidations des banques peuvent avoir été recouverts si la lacune dans les compétences de réglementation et les compétences de réglementation et les compétences pour poursuivre des études post consolidées diligentes avait été du traitée avec célérité.
22. La nouvelle direction de la CBN administre un test de stress sur les banques postales consolidées et 8 d'entre eux a déclaré insolvable dans l'exercice de ses compétences statutaires, le CBN a dissous les équipes de gestion de ces banques et a leur place nommé gérants de nouvelles avec le mandat de recapitaliser les banques sur ou avant septembre 2011.
23. Absence continue de la capacité et l'instabilité de respecter le délai ; invite la CBN, le 5 août 2011 a révoqué les licences de trois de ces 8 banques à savoir : Afribank, Bank PHB, et Spring Banque et les a remis à la société Nigeria d'assurance – dépôts (NDIC), qui dans l'exercice de ses pouvoirs l'égal, a créé trois banques pont appelé rue principale banques, clef de voute de banque et de l'entreprise bancaire, respectivement, à assumer leurs actifs et passifs. Ceux-ci après la société de gestion des actifs du Nigeria (AMCON) a acquis les nouvelles banques par l'intermédiaire d'une convention de souscription qui lui permettent d'injecter un paquet de relance N679 milliards en eux. Cette somme a aidé les trois banques d'augmenter leur ratio

de fonds propres et aussi les mettre dans une position de rembourser les sommes injectée dans les

24. Si procédure régulière n'a pas dument respecte dans la action des banques de pont par la CBN, il était une condition nécessaire et une option viable étant donne le perte de confiance et de l'effondrement probable que le système bancaire aurait souffert avec les conséquences désastreuses pour l'économie tout entière.
25. Non-respect du principale de gouvernance d'entrepris, par la négligence contributive de gestion et des actionnaires a été responsable de l'épuisement de ces fonds propres des banques.
26. Ceux-ci est une absence évidence évidente de l'activisme juridique et donc l'absence des autorités judiciaires dans la cour d'appel la cour suprême sur l'application des droits de participation (minoritaire) des actionnaires contre les administrateurs de banques.

Recommandations

La Table Ronde a recommandé les suivants :

- 1) Il ya déjà codes de gouvernance d'entreprise au Nigeria. Ceux-ci sont conçus pour assurer plus hauts standards de transparence, La responsabilisation et la bonne gouvernance d'entreprise. Les dispositions des codes doivent être strictement respectes.
- 2) Faut s'assurer que les auditeurs sont indépendants, car beaucoup dépend de la certification des états financiers par les vérificateurs. Donc les auditeurs doivent être tenus d'informer la Nigérian Stock Exchange et les autorités de réglementation des transactions qui affecte négativement les actionnaires et les investisseurs.
- 3) Les entreprises devraient adopter une politique pour guider le conseil les administrateurs sur les situations de conflit d'intérêt
- 4) Tous les administrateurs devraient être tenus de divulguer leur participation si la base exclusive ou de fiduciaire dans l'entreprise publique dans laquelle ils sont proposes a être nomme a titre d'administrateurs, avant Leur nomination.
- 5) Les actionnaires devraient être mieux équipées avec les informations nécessaires qui peuvent leur donner les moyens d'agir.
- 6) AGMS doivent être tenus a des endroits accessibles aux actionnaires avec la divulgation complète de l'ordre du jour. AGM accompagnées de notes explicatives pour les guider.

- 7) Les actionnaires détenant un pourcentage donne des actions de sociétés publiques devraient être habilitées a demander des vérificateurs externes pour enquêter sur les activités commerciales suspectes en plus de présenter des recours légaux.
- 8) Les actionnaires utilisent les moyens de extraordinaires des assemblées générales afin d'être au courant des activités de sa société.
- 9) Le pedigree de titulaires de charges publiques sensibles qui affectent le marche monétaire et des capitaux doivent être correctement filtrés avant leur nomination dans les domaines.
- 10) Les avocats et des experts dans le domaine devraient être encouragés a être plus proactif en mettant en place des actions en justice juste pour tester la loi et la jurisprudence éventuellement fixes. Cela encouragerait l'activisme judiciaire.
- 11) Gouvernance non respect devrait être pris plus au sérieux, en stipulant des sanctions sévères.
- 12) Déposant devraient également être encouragés a prendre mesures juridiques contre les banques quand elles ont été peiné. cela pourrait être atteint grâce a l'aide de la Securities and Exchange commission.
- 13) l'activisme législatif par des réactions rapides aux lacunes dans les lois et les législations suivantes par de nouvelles ou de modifier
- 14) l'application rigoureuses des droits des actionnaires doit être poursuivie a travers les organisations non-gouvernementales et les groupes de la société civile. Organismes gouvernementaux tels que SEC et CBN ne doit pas laisse de cote.
- 15) Utilisation active devrait être faite des réseaux sociaux afin de sensibiliser et d'obtenir des actionnaires engagés a des règles de gouvernance d'entreprise.

Prof. Epiphany Azinge, SAN
Director – General
NIALS